

# Le canton de Vaud en 1823 d'après le Journal de voyage d'un jeune Neuchâtelois

Autor(en): **Cart, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **5 (1897)**

Heft 8

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-7324>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

droites intentions qui doivent concourir à resserrer avec l'Espagne nos liaisons commerciales et politiques. Un dernier objet essentiel de négociation à traiter avec l'Espagne, consiste à ce qu'il soit rendu justice au brave Christophe Ruttimann, maréchal de camp et colonel d'un régiment suisse de son nom, qui, chef de corps depuis 1769, a donné constamment les plus grandes preuves d'intelligence, de zèle et de courage, et que les fautes graves du seul dernier commandant espagnol à Mahon font depuis longtemps retenir prisonnier contre la foi et la teneur de nos capitulations et traités avec l'Espagne.

---

## LE CANTON DE VAUD EN 1823

*d'après le Journal de voyage d'un jeune Neuchâtelois.*

En 1840, la *Revue suisse* publiait sous ce titre : *Comme on vivait jadis dans la patrie de Vaud*, un court mémoire dû à la plume de M. F. de Charrière. C'était un tableau animé et vivant des mœurs de nos ancêtres au moyen âge, époque dont « le fard de la civilisation ne cachait encore ni le bien ni le mal. » Je suis loin de prétendre que le premier quart de notre siècle puisse être mis en parallèle avec les temps reculés dont l'aimable auteur que je viens de nommer a rappelé avec tant de charme les mœurs naïves et originales. Mais, à d'autres égards, nous sommes déjà si éloignés de ce premier quart de siècle ; il s'est accompli dès lors tant de changements parmi nous, — et à tous les points de vue, — que ce passé nous apparaît déjà comme vieilli et obscur.

Si je suis loin de comparer notre siècle au XV<sup>e</sup> ou au XVI<sup>e</sup>, je n'ai garde non plus de comparer le *Journal de voyage* que j'ai entre les mains au savant mémoire de M. de Charrière ; mais il m'a paru qu'il offrirait quelque intérêt et qu'il se ferait lire avec plaisir par ceux qui aiment à saisir les impressions produites sur un esprit

plein de fraîcheur et de gaiété, par la vue d'un pays nouveau pour lui. Ce pays est le canton de Vaud et le narrateur est un jeune ministre neuchâtelois, pour l'heure précepteur dans une famille considérée de Boudry. Le chef de maison est à la tête d'une fabrique dont le souvenir est encore très vivant dans la contrée. Il a des intérêts en Italie et il entreprend un voyage à Milan avec ses deux jeunes garçons et leur précepteur.

Ce précepteur — dont je dois taire le nom — a vingt-cinq ans. Il est à Boudry depuis le mois de février, soit depuis deux mois, lorsque le père de ses élèves émet l'idée de ce voyage en Italie. La proposition est accueillie avec enthousiasme et les préparatifs se font « avec la rapidité de l'éclair. » Le jeune précepteur a un ami à Neuchâtel et c'est à lui qu'il écrira désormais de longues lettres sous forme de journal. Il le prévient du reste qu'il ne compte voyager « ni en politique profond qui étudie les constitutions des Etats pour en marquer le fort et le faible ; ni en naturaliste distingué, puisqu'il sait à peine l'a-b-c de la science ; ni en enthousiaste qui donne de la vie à tout ce qu'il voit et sent, — mais qu'il voyage simplement pour voyager, — ouvrant les yeux, admirant en passant, s'étonnant, critiquant, moralisant. etc. » Pour piquer la curiosité de son ami et dérider son front, il se propose aussi d' « aligner, par-ci par-là, quelques petits vers pour servir de bordure à ses tableaux. » Et aussitôt il commence :

En dépit de Minerve,  
Mon sort est de rimer ;  
La froide prose énerve  
Ce qui doit nous charmer.

Divine poésie,  
Tu mets dans nos écrits  
Ta sublime harmonie,  
Ton brillant coloris.

Nous sommes maintenant fixés sur la personnalité et le caractère de l'auteur du Journal de voyage et nous ne lui demanderons que ce qu'il veut nous donner. C'est le

18 avril 1823 que les voyageurs quittent Boudry. Il semble que le plus heureux de tous soit le précepteur, voyageur novice, qui se hâte d'exprimer sa joie dans ce quatrain :

Secouer pour un temps la poudre des bureaux,  
Egayer son esprit par de riants tableaux,  
Pour un scribe indolent, quelle heureuse aventure,  
Il ne manquait que toi dans cette conjoncture.

Donnons la parole à notre voyageur, en choisissant ce qu'il y a de plus caractéristique dans ses descriptions.

\* \* \*

A notre départ, le temps était douteux, mais retranchés dans une bonne voiture, nous avons bravé ses menaces et après avoir côtoyé les eaux presque toujours brunies de notre lac et dit un dernier adieu à notre pays, nous avons atteint *Granson (sic)*, ville qui n'a de remarquable qu'un pavé détestable, et son château, célèbre dans nos annales suisses comme tu sais, et qui rappelle, comme les autres vieux châteaux flanqués de tourelles du canton de Vaud, avec d'antiques souvenirs, des tyrans, des preux chevaliers, de gentilles damoiselles, et où

Quelquefois vous croiriez, au déclin d'un jour sombre,  
D'une Héloïse en pleurs entendre gémir l'ombre.

De Granson à *Yverdun*, on longe l'extrémité méridionale du lac, mais le sol marécageux et les nombreux et monotones peupliers répandent sur cette contrée des teintes sombres, surtout pendant un temps pluvieux comme celui que nous avons. Heureusement, nous avons trouvé contre l'ennui de la pluie la ressource du chant. Rien, selon moi, ne chasse mieux toute tristesse que la musique, fût-elle discordante.

Heureux le cœur sensible à l'harmonie !  
Elle adoucit les peines de la vie.  
La lyre en main, Orphée en sa douleur  
Par ses accents soulageait son malheur.

Nous avons laissé Yverdun à notre gauche et traversé rapidement quelques villages, Treycovagnes, Suscévaz, Method, etc. On voit dans ce dernier un très beau jardin, pour un jardin de village,

et le château du ci-devant seigneur <sup>1</sup>. En général, les villages vaudois ne présentent pas l'arrangement et la propreté des nôtres. Les rues sont sales ; les courtines, orgueil de l'agriculteur, mal rangées. On s'aperçoit que le besoin, qui rend l'homme industriel et qui trahit, jusque dans les plus petits détails, la main-d'œuvre et le travail, n'a pas encore atteint les campagnes de ce beau et fertile pays. Le paysan, placé au milieu de l'abondance, est moins laborieux, plus insouciant que le nôtre qui a besoin de chercher dans son industrie active les ressources que le sol ne lui fournit pas. Toute la contrée, depuis Yverdon à *Orbe*, n'est pas la partie brillante du canton de Vaud ; de noirs marais à gauche, le Jura, plus noir encore, à droite, n'ont rien de bien attrayant et de poétique pour le voyageur. Cependant,

Orbe, ville antique,  
Fixa mon regard ;  
Mais à ma critique  
Aura quelque part.

La boue à foison  
Y croît dans la rue ;  
Malheur au piéton  
A trop courte vue.

La ville, assez triste d'ailleurs, a un bel aspect d'en bas ; elle s'élève en amphithéâtre. A ses pieds, l'Orbe précipite ses eaux écumantes parmi les arches d'un vieux pont qui semble construit par les Romains et dont l'aspect est assez pittoresque <sup>2</sup>. A quelque distance, il y a, dit-on, une source dont les eaux se divisent et vont, une partie dans la Méditerranée et l'autre dans l'Océan <sup>3</sup>. Tu en croiras ce que tu voudras ; chaque pays a ses merveilles, ses préjugés, ses sorciers, ses vanités et tout ce qu'il croit pouvoir lui donner un relief factice pour masquer la triste réalité. En voici une de réalité, c'est que « nous entendions gémir nos entrailles à jeun », et que nous avons été bien aises d'arriver à *La Sarraz* pour nous restaurer, après avoir suivi les sinuosités d'une route bordée de buis verdoyant et de rocs en saillie. Au sortir de ce lieu, le jour

<sup>1</sup> Method faisait autrefois partie de la seigneurie de Champvent, pour une partie, mais plus tard il a eu des seigneurs particuliers, les Weiss, les Thormann, etc. Le château de Method est plus moderne que celui de Champvent.

<sup>2</sup> Le vieux pont d'Orbe date du XV<sup>e</sup> siècle et non de l'époque romaine. Le nouveau pont a été construit en 1826.

<sup>3</sup> Le Nozon, qui, à Pompaples, se divise en deux branches, dont l'une se rend dans la Méditerranée avec la Venoge, l'autre dans le lac d'Yverdon.



baissait et la pluie, hôte incommode pendant la nuit, augmentait.  
Tout à coup,

Poussé par l'orage,  
L'élément subtil,  
Par trop incivil,  
S'ouvrit un passage  
Sans crier holà !

Et sans bruit coula  
Le long de l'échine  
De ton pauvre ami,  
Qui fit une mine  
Une heure et demi !

J'en pris pourtant mon parti, car nous approchions de *Lausanne*, où nous allions trouver un toit protecteur. D'ailleurs la joie régnait tout autour de moi. On allait revoir et embrasser des parents chéris ! Quel plaisir ! On pleurait, on chantait. Voilà *Beau-Soleil* (et note qu'on ne voyait aucun objet à travers l'obscurité)<sup>1</sup>. Voilà où j'ai passé de si beaux moments, etc., etc. Il faut avouer que les liens de la nature, quoi qu'en dise lord Chesterfield, sont plus réels que ceux de l'amitié, et que les lieux où nous avons passé quelque partie de notre enfance causent toujours une certaine émotion mélancolique pleine de douceur et de charme, dont ne peut se défendre le stoïcien le plus renforcé. Je n'ose pas faire des vers sur ce sujet, lis quelques strophes des chœurs d'Esther et d'Athalie.

Après avoir grimpé, descendu, remonté les rues de Lausanne, nous avons atteint la demeure de M. le ministre F., pasteur de l'Eglise allemande et père de Mme B., et à la suite de mille félicitations et embrassades, que je lorgnais du coin de l'œil, on a passé de la table au lit, où, comme tu peux croire, j'ai amplement dormi, peu accoutumé à voyager et presque toujours retranché derrière un tas de livres, en vrai sauvage et casanier.

\* \* \*

Lausanne ne paraît pas avoir beaucoup plu à notre jeune voyageur. Le lendemain de son arrivée dans cette ville, le temps étant, dit-il, « brumeux, pluvieux, sentant même un peu la neige, » il n'a fait que « tourner par-ci par-là. » Puis, il continue en écrivant à son ami : « Comme tu peux presque toucher Lausanne de la main, il serait superflu de t'en parler beaucoup. Sa position est extrêmement mal choisie ; la ville est bâtie sur trois espèces de

<sup>1</sup> Campagne située sur la vieille route d'Echallens et connue encore sous le même nom.

collines irrégulières, aussi est-il impossible de faire un pas dans ses rues sans monter ou descendre. C'est un vrai casse-cou. » Et là-dessus quelques vers fort impertinents :

De bon cœur je pestais  
Et tout bas me disais :  
Maudit soit l'imbécile

Qui jadis s'avisa  
De planter une ville  
Dans ce vilain lieu-là.

Cela lui rappelle, dit-il, « le mot de ce paysan qui, voyant bâtir la ville, s'écria : « O lûs ânes ! » d'où est venu, dit-on, le nom de Lausanne. » C'est une chose remarquable que toutes les villes du moyen âge soient ainsi placées sur des éminences irrégulières et d'où l'on ne jouit pas même d'une belle vue. Serait-ce à cause de la salubrité du sol et de l'air ? ou pour mieux les préserver contre les attaques imprévues des châtelains brigands du siècle de la féodalité ? Ce qu'il y a de plus probable, surtout à l'égard de Lausanne, c'est que nos bons ancêtres pétris d'ignorance et de superstitions, dans le but de mieux chasser le diable, les sorciers, les influences malignes des étoiles, etc., etc., venaient grouper leurs habitations autour d'un monastère placé comme un observatoire et se serrer près de leurs chers pères en Dieu, « bons moines engraisés des dîmes de Sion. »

Ce qu'on doit de mieux à ces moines, c'est la cathédrale, commencée dans le X<sup>e</sup> siècle. Elle est d'architecture gothique ; le portail est chargé de figures en relief ; tout autour du chœur, espèce d'estrade exhaussée, sont les tombeaux des anciens évêques de Lausanne et d'autres personnages. Pour achever sur ce sujet, je te dirai que la ville n'est ni belle, ni laide, ni trop bruyante, ni trop morte ; le commerce y marche sans y fleurir. Quoiqu'il y ait une académie, elle est loin d'avoir la même célébrité littéraire et théologique que Genève. Cette assertion n'a pas besoin de preuves. Depuis quelques années cependant, les Vaudois semblent se réveiller et vouloir aussi entrer dans la lice pour cueillir à leur tour quelques lauriers scientifiques. D'ailleurs, quand on a pris pour devise politique *Liberté et patrie*, il est impossible que des talents ne percent pas, que l'esprit ne s'élargisse pas et ne soit pas électrisé. Ce n'est pas sous la patte de l'ours que l'on peut enfanter des idées grandes, larges, généreuses, mesurer le ciel, interroger la nature, surprendre ses secrets, en un mot *penser*. Non ! le talent esclave se flétrit ; il faut qu'il se taise ou s'éclaircisse et le Vaudois libre doit devenir un tout autre homme. Au reste, je ne parle ici

que de ceux qui sont nés pour sentir la liberté par la pensée, car, pour le peuple, il est toujours le peuple :

O Liberté, fécond souffle de l'homme !  
Mon cœur s'émeut aussitôt qu'on te nomme !

Et il en est de même du Vaudois. Il vient de sortir de tutelle et, encore tout étonné de son nouvel état, il se mire avec complaisance et avec une sorte de fatuité dans sa chère liberté ; il en parle sans cesse ; il la chante en bons, en mauvais vers, n'importe ; il en met le nom sur les murs, sur les portes, sur les poteaux qui bordent les routes, etc., etc.

J. CART.

(*A suivre*).

---

## ACTE INÉDIT DES ARCHIVES DE ROSSINIÈRES

DU 8 MARS 1412.

Nous Anthoine Comte et Seigneur de Gruyère voulons qu'il soit fait à savoir à tous par les présentes qu'à la demande des hommes et habitants des villages de Rossinière et de Cuves, nous suppliant humblement (de considérer) que nous avons daigné leur concéder et octroyer, pour la durée de la vie de dame Anthonie de Salins notre mère, d'apposer notre sceau nous-même à tous actes généralement faits ou à faire entre eux, et cela pour le vin qu'on donne habituellement à notre garde-sceau. Nous, accédant à leur demande et, comme il se doit, y inclinant avec bienveillance ; considérant et remarquant que les lods qui proviennent de ces endroits du vivant de la dite dame Anthonie notre mère ne sauraient aucunement nous appartenir. Voulons et concédons par grâce spéciale aux prédits que toutes lettres, contrats et ventes passés ou à passer à l'avenir entre eux, du vivant de notre dite mère, soient scellés de notre sceau pour le vin prédit qu'il est coutume de donner à notre garde-sceau prénommé. En raison de quoi les dits hommes et habitants des dits deux endroits nous ont concédé par grâce spéciale et librement, comme subside et subvention aux charges et dettes que nous avons à supporter envers différents créanciers à cause de nos prédécesseurs, et aussi à cause de notre prochain voyage d'Allemagne, où nous avons résolu de faire sous la guidance de Dieu un séjour de quelque étendue pour y apprendre l'allemand. A savoir 60 florins d'or de subside pour nos dettes et 10 livres lausannoises pour notre voyage. — Par laquelle concession nous ne voulons et